

Gabriel Dubois

La saga capétienne

D'Hugues Capet
à Louis XVI

Préface d'Anne Bernet

Tempora

Gabriel Dubois

LA SAGA CAPÉTIENNE
d'Hugues Capet à Louis XVI

Gabriel Dubois

LA SAGA CAPÉTIENNE

d'Hugues Capet à Louis XVI

Préface d'Anne Bernet

TEMPORA, Perpignan

COLLECTION HISTOIRE ET SOCIÉTÉ

Dans la même collection :

David Dalin, *Pie XII et les Juifs, le mythe du pape d'Hitler*,
trad. Claude Mahy, juin 2007.

© Éditions Tempora, mai 2008, ISBN 9782916053318 France.

ISBN Pdf : 9782360404278

Tous droits de traduction,
d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

© Groupe Artège
Éditions Artège

10, rue Mercoeur - 75 011 Paris
9, espace Méditerranée - 66 000 Perpignan
www.editionsartege.fr

À Monsieur Pierre Gonnet

Préface

L'HISTOIRE INTÉRESSE-T-ELLE ENCORE les jeunes gens de ce ^{XXI}^e siècle commençant? Les adolescents ne sont-ils pas aujourd'hui résolument tournés vers ces nouvelles technologies qui, d'ores et déjà, en métamorphosant les rapports humains et rétrécissant la planète, rendent le monde d'hier incompréhensible aux amateurs de virtuel et aux habitués du Net? Dès lors, le passé a-t-il encore une signification pour eux?

La question vaut la peine d'être posée, et elle l'est, ne serait-ce que parmi les historiens, étonnés, puis inquiets de ne pas voir apparaître, chez les éditeurs spécialisés ou dans les pages des magazines historiques, les signatures de débutants pressés de publier leur premier livre, ou leur premier article. Les « jeunes » historiens, aujourd'hui, sont nés entre 1960 et 1970, et, pour avoir eux-mêmes débutés, dans l'enthousiasme, aux alentours de leur vingtième année, ils s'alarment de ne pas retrouver cette fougue, ces certitudes, ces naïvetés parfois, qui furent les leurs, chez une relève qui tarde à se manifester.

Non pas que tous les jeunes gens, loin de là, aient perdu le goût de l'Histoire! Chaque signature, chaque salon, est l'occasion d'en rencontrer, garçons et filles, passionnés souvent par un sujet

de prédilection, capables d'en dissenter des heures avec talent; grands lecteurs aussi. Certains, même, n'ont guère plus de douze ou treize ans.

Amateurs d'histoire, ils ne sont pas pour autant historiens. Ils n'entendent pas, d'un loisir, faire une tâche astreignante. Ils n'ont pas le feu sacré.

Gabriel Dubois fait, dans ce contexte, singulière exception et le livre qu'il publie *La saga capétienne* révèle d'emblée une personnalité, un talent, des qualités peu communs.

Faut-il le dire? La première fois que j'ai eu ce manuscrit entre les mains, voilà quinze mois, j'ai cru d'abord à une plaisanterie tant il semblait invraisemblable qu'une pareille somme de travail, d'études et de réflexion fût l'œuvre de l'adolescent qui se tenait devant moi. Il avait alors tout juste dix-huit ans, et, pour être venu à bout d'une tâche pareille, il fallait qu'il s'y fût consacré jour après jour depuis un bon lustre. Cela signifiait qu'il avait eu l'idée de ce livre, et l'avait entrepris, dans sa treizième année.

Certes, le fait, en soi, n'était pas tellement exceptionnel. Encore moins invraisemblable. Écrire est une maladie qui vous prend tôt; les poètes, les romanciers de collège ont toujours été, et demeurent sans doute, une espèce fréquente.

Cependant, la singularité de Gabriel Dubois était de n'être ni poète ni romancier, et, s'il s'était bien servi d'un roman pour me contacter, celui-ci n'était encore qu'à l'état de projet, prometteur soit dit en passant, lorsque le vrai but de sa lettre possédait une existence des plus concrètes, sous la forme de deux cents pages d'un format serré qui, imprimées, en représenteraient bien le double, voire le triple.

Deux cents pages, serrées, d'un livre d'histoire tellement ambitieux que l'on peinait à croire qu'il en ait eu l'idée tout seul à l'âge où les autres s'adonnent à des jeux vidéos. Plus de peine encore à admettre qu'il les avait préparées, pensées, méditées, écrites, le matin avant ses cours, et le soir en rentrant chez lui, quatre années pleines...

Pourtant, c'était le cas.

Mais le plus singulier était encore à venir. Gabriel Dubois ne s'était pas contenté d'écrire un livre d'histoire d'une taille impressionnante, il avait aussi proposé un travail original, réfléchi, qui embrassait un panorama assez vaste pour effrayer des auteurs beaucoup plus aguerris que lui. C'est un trait heureux de l'extrême jeunesse de ne pas distinguer nettement les dangers d'une entreprise et de foncer là où de plus mûrs reculeraient, conscients des difficultés.

De quoi s'agissait-il? Gabriel Dubois l'expliquait : « Nous avons eu beau chercher, les derniers livres publiés sur le sujet [c'est-à-dire toute l'histoire de la monarchie capétienne, d'Hugues Capet à Louis XVI] sont une *Histoire des rois de France* de Joseph Calmette en 1943 (Stock), une *Histoire de la monarchie française* par le duc de Lévis Mirepoix en 1965 (Perrin), enfin une histoire des *Rois et reines de France* par le duc de Castries en 1979 (Tallandier). Aucun de ces livres n'a été réédité.. [...] Il fallait combler un vide. Nous nous y sommes attachés. »

Calmette, Lévis-Mirepoix, Castries, comme modèles à égaler ou dépasser... Le débutant visait haut. Mais, comme la fortune sourit aux audacieux, la témérité de Gabriel Dubois portait de jolis fruits et son admirable aplomb se révélait parfaitement justifié.

Se succédaient sous sa plume des chapitres concis, profonds, allant à l'essentiel, qui parvenaient à tout dire d'un homme, d'un règne, en phrases nettes, sans s'embarrasser jamais du superflu, ni pour autant tomber dans une sécheresse lassante.

En vérité, il était difficile de savoir ce qu'il fallait le plus admirer, de l'immensité des lectures de l'auteur, ces lectures dont il écrivait, eu égard à son grand âge, « qu'elles avaient illuminé sa jeunesse » ou de sa capacité à en tirer la substantifique moëlle.

La fresque est immense, en effet, complète, et cohérente. C'est là son but, et son mérite principal ; elle en a d'autres, nombreux, qui se découvrent en la lisant. Ainsi que Gabriel Dubois en fait la remarque, dans l'état actuel de l'édition française, il n'existe plus aucune vue d'ensemble de l'œuvre capétienne, et, pour s'en faire une idée, il faut à « l'honnête homme » emprunter le chemin que lui-même a patiemment suivi, autrement dit dévorer des piles de biographies

royales ou de monographies politiques et diplomatiques. Et voilà qu'il offre, à ceux qui n'en auraient pas le temps, ou l'envie, ce panorama où domine, trait caractéristique, « le réalisme politique ».

Ce n'est pas pour rien que les Capétiens s'étaient donné pour devise « nous qui savons toujours raison garder ». Cette ligne de conduite, dont le but principal était la constitution et la défense de ce que Vauban appellera plus tard « le pré carré », la Maison de France s'en est très rarement, et très brièvement écartée, évitant nombre de querelles, d'ambitions et de conflits sanglants que d'autres familles régnautes européennes ont multipliés. Ce labeur de bons pères de famille, poursuivi de génération en génération par des gens qui savaient avoir pour eux le bien le plus précieux, et le plus nécessaire à la réussite de toute entreprise, le temps, n'a pas l'éclat tumultueux, le romantisme des révolutions et des empires. Les grandes figures de la dynastie, les drames qui la frappent parfois, ont, finalement, moins d'importance, souvent, que des rois plus modestes, ou la succession des jours ordinaires qui opèrent, en silence, la transformation d'un monde chaotique et violent en nation civilisée et forte.

Il est beau que Gabriel Dubois l'ait compris, et qu'il ait su si clairement, si justement l'exprimer.

Son livre, merveilleux mélange de fraîcheur et de maturité, s'adresse à tous les publics. Chacun, du lycéen à l'érudit, y trouvera son miel.

Puisse-t-il faire très longtemps référence et n'être que le premier ouvrage d'une carrière d'historien que je lui souhaite très longue, et riche en succès nombreux et mérités.

ANNE BERNET

Anne Bernet, historienne et journaliste, est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment : *Madame de Sévigné, mère passion*, Éditions Perrin, 1996 ; *Histoire générale de la chouannerie*, Éditions Perrin, 2000, rééd. 2008 ; *Histoire des persécutions romaines*, Perrin, 2003 ; *Clotilde : Épouse de Clovis*, Pygmalion, 2005 ; *Radegonde : Épouse de Clotaire I^{er}*, Pygmalion, 2007.

Introduction

L'HISTOIRE EST À L'HONNEUR, la multiplication des biographies sur les grands personnages, de même que les ouvrages de synthèse sur tel ou tel aspect de l'histoire, rendent plus accessibles au profane les grands moments de notre passé. Pourtant, notons dans ce mouvement une laissée pour compte, la monarchie française. En effet, il existe des ouvrages sur les Capétiens, d'autres sur les Valois ou sur les Bourbons, on ne compte plus les biographies de souverains, les études sur les aspects sociaux et économiques de certaines périodes de la monarchie, les ouvrages de synthèse sur certaines périodes de l'histoire de France etc. Pourtant l'honnête homme qui désire accéder, de façon aisée, à une vision d'ensemble de la période monarchique se heurte à un mur. En effet, il doit, pour cela, réunir une imposante bibliographie, qui lui permettra au final de maîtriser la période, car il n'existe pas, en langue française, un ouvrage unique englobant celle-ci.

Nous avons eu beau chercher, les derniers livres publiés sur le sujet sont une *Histoire des rois de France* de Joseph Calmette en 1943 (Stock), une *Histoire de la monarchie française* par le duc de Lévis Mirepoix en 1965 (Perrin), enfin une histoire des *Rois et reines de France* par le duc de Castries en 1979 (Tallandier). Aucun de ces livres n'a été réédité. Il existe bien des chronologies améliorées, des

ouvrages sur telle ou telle période de cet ensemble monarchique, mais aucun ouvrage de synthèse proprement dit.

Il fallait combler un vide, nous nous y sommes attachés. La tâche était difficile, prétendre concentrer en un volume l'histoire de la monarchie française pouvait sembler extrêmement présomptueux. Cependant une œuvre était à faire, pour rendre accessible, au plus grand nombre, une période que l'on croit bien souvent connaître, et dont on s'aperçoit au final que, faute d'un ouvrage de synthèse, on ne maîtrise qu'une partie.

Nous n'avons pas non plus la prétention de faire un ouvrage encyclopédique, qui se serait trouvé, par-là, inaccessible au lecteur que nous voulions toucher ; mais limité seulement à l'éruudit. Aussi, nous avons dû faire parfois des choix douloureux mais nécessaires.

La période couverte par ce livre court d'Hugues Capet à Louis XVI. Dès lors le lecteur pourra se demander pourquoi nous prétendons écrire l'histoire de la monarchie, alors que nous omettons la période carolingienne et mérovingienne, ainsi que la Restauration et la Monarchie de juillet. La raison en est simple. Nous n'avons ouvert cet ouvrage qu'avec la dynastie capétienne dans un souci de concision, reléguant à un livre futur la période précédente, nous concentrant tout particulièrement sur la naissance de la monarchie et de la France moderne. Enfin, nous avons coupé notre ouvrage au 21 janvier 1793, en estimant après de longues réflexions que la monarchie qui suivait ne pouvait être considérée comme un régime du même type que celle que nous étudions ici, car ne répondant plus au même schéma institutionnel hérité du baptême de Clovis.

Au-delà de ces coupures temporelles, nous avons également dû délaisser l'aspect socio-économique de la période, ne lui consacrant que quelques paragraphes par règne, afin de nous concentrer sur l'histoire de la monarchie proprement dite, c'est-à-dire une histoire éminemment politique et événementielle.

Après ces deux choix, qui furent douloureux mais nécessaires, le plan de l'ouvrage demeurait le suivant : notre histoire de

la monarchie est divisée en deux parties. La première, elle-même subdivisée en trois, correspondant à l'histoire proprement dite des rois de France, décrivant leur vie, leurs actes, et à travers ce prisme, l'histoire du pays. Un chapitre a été consacré à chaque souverain. La deuxième partie est consacrée aux institutions de la France royale. Car nous partons du principe que nul ne peut comprendre pleinement la période monarchique s'il n'a pas en tête les grands organes constitutifs de l'État qui ont suivi toute l'évolution du pays, au fil des siècles. À ce propos il est d'ailleurs intéressant de noter qu'autant des ouvrages de synthèse sur l'histoire des rois de France étaient difficiles à trouver, autant des livres regroupant, et l'histoire des rois et celle des institutions étaient proprement introuvables.

Ce livre se veut être une base de départ, pour le lecteur néophyte ou disposant déjà de solides connaissances historiques mais manquant d'une vision de synthèse lui permettant d'embrasser de vastes périodes.

Le lecteur remarquera d'ailleurs que les ouvrages cités en bibliographie sont presque tous disponibles en librairie, et ce afin de permettre au lecteur d'approfondir ses connaissances sur la période, une fois ce livre achevé.

Au-delà de sa mission historique, ce livre est également un hommage. Hommage rendu à tous les historiens connus ou injustement méconnus, mais dont les livres ont illuminé notre jeunesse et permis cette merveilleuse passion de l'Histoire à l'origine de ce livre.

Livre premier
La saga capétienne

Première partie : Les Capétiens directs

I. La France robertienne

L'héritage laissé à Hugues I^{er}

ANNÉE 987! La France a un visage, des formes, une histoire. Le royaume d'Hugues Capet ne sort pas du néant. Cet héritage remonte aux Gaulois, à Rome, s'y sont ajoutés les Francs, les deux premières dynasties, mérovingiennes et carolingiennes, le catholicisme a déjà laissé son empreinte sur la terre de France. Le royaume, dans sa plus grande partie, se divise en duchés, eux-mêmes subdivisés en comtés. Le domaine du duc de France, futur Hugues Capet, n'est qu'un duché parmi d'autres compris entre Paris et Orléans. Ces ducs vivent en monarques et en ont souvent la puissance. Prenons par exemple le duc d'Aquitaine qui, après avoir acquis la fidélité de ses comtes en jouant sur ses ascendances carolingiennes, régnait en souverain sur son duché, ne prêtant plus l'hommage au roi que selon son bon vouloir. Malgré cela, il faut savoir que, à condition que le roi ne s'immisce pas dans leurs affaires personnelles, les ducs lui étaient fidèles et acceptaient la prééminence royale. Car le roi, malgré sa faiblesse, est supérieur à ses vassaux de par le sacre qui en fait l'oint du Seigneur.

Cette situation était neuve en France. Charlemagne avait institué des comtes et ses fameux *missi dominici* qui, envoyés en missions, surveillaient de manière temporaire un territoire, d'où

ils pouvaient être révoqués, sortes d'intendants de l'époque médiévale. Alors le pouvoir royal, fondé non sur un principe mais sur un homme charismatique, paraissait solide. Que l'homme vînt à mourir et tout fût remis en cause, et c'est au cœur de la tourmente, dans les invasions vikings, les guerres germaniques et les incursions arabes, que l'empereur Charles le Chauve coucha sur le papier une situation de fait, dont les conséquences allaient peser sur l'histoire de France jusqu'au ^{xvi}^e siècle.

L'empereur Charles, nous y reviendrons, avait besoin pour ses guerres, de l'appui de la noblesse instituée par Charlemagne, noblesse devenue héréditaire de fait, le souverain n'ayant plus le pouvoir nécessaire pour tenir ses comtes, ne mandatant plus ses missi dominici que de façon épisodique. En effet, pour imposer sa volonté dans un aussi vaste empire, il fallait une main de fer. Cette poigne, Charles ne l'avait pas et, *ipso facto*, les comtes s'étaient installés dans leurs provinces de façon définitive, le pouvoir central n'ayant d'abord pas la volonté, puis les moyens, de les en déloger. Aussi le 14 juin 877, au cours d'une assemblée des grands, par ce que l'on a appelé le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, Charles le Chauve donna officiellement l'hérédité des fiefs aux ducs et comtes, en échange de leur soutien. La féodalité venait officiellement de naître.

Continuons notre rapide description de la France d'alors. Nul ne peut comprendre la France médiévale s'il n'a pas en tête la séparation Nord-Sud du pays, au niveau de la Loire. Au nord du fleuve, les populations sont majoritairement franques ou gauloises sous l'influence directe des Francs, de culture germanique et celte, alors qu'au Sud le peuple est resté très romain d'esprit mais aussi de religion. En effet, on voit survivre dans le Nord du pays des traditions païennes, des fêtes saisonnières et des cultes directement tirés des traditions gauloises ou franques. Celles-ci se sont agrégées au culte catholique. Enfin, il nous faut considérer la barrière de la langue, langue d'oc et langue d'oïl, pour bien saisir la force de cette frontière. Les dirigeants, les lettrés, les marchands et les clercs communiquent grâce au latin, véritable langue

internationale de référence, mais pour le menu peuple qui ne maîtrise pas le latin, la barrière du langage est un véritable problème.

Attardons-nous sur ce passage du *Moyen-Âge* de Georges Duby :

« *Lorsque les Francs quittent les bords de la Loire en direction du Sud, ils rencontrent bientôt des hommes et des femmes qui ne portent pas le même vêtement qu'eux, qui ne se comportent pas à table comme ils ont coutume de le faire, qui ne parlent pas le même langage.* »¹

Pour achever, soulignons que, bien que le peuple ne soit pas d'origine franque au sud de la Loire, la haute aristocratie l'est encore. Nous disons encore car, depuis longtemps déjà, les ducs et les comtes, occupants venus du Nord il y a déjà 450 ans, se sont mêlés avec les populations locales comme c'est le cas du duc d'Aquitaine, descendant de Charlemagne mais cousin de la noblesse locale. Bien sûr très nombreuses sont les exceptions, où la noblesse locale est de souche, issue directement de l'aristocratie gauloise ou sénatoriale des premiers siècles, notamment au fur et à mesure que nous descendons vers le Languedoc, ou nous enfonçons dans le pays breton. Pour tout dire, à l'exception de la partie Nord de la France, véritablement franque à tous les niveaux de la population, seule la haute noblesse peut revendiquer de véritables origines franques.

Enfin, pour bien comprendre cette France de 987, il nous faut assimiler le fait qu'il s'agissait là d'une société très structurée où étaient prises en compte les notions du service, du bien commun et de la hiérarchie familiale (chef de famille + fils). La société de l'an mil se divisait de manière schématique et synthétique de la façon suivante : les ecclésiastiques, *oratores*, qui assuraient le salut des âmes (service et bien commun), les paysans, *laboratores*, qui devaient obéissance au seigneur, travaillaient la terre et ainsi nourrissaient le pays (service et bien commun), et enfin la noblesse, *bellatores*, qui, en contrepartie du service rendu par les paysans, avait un devoir de protection et de soutien (service et bien commun). De plus, comme nous le disions plus haut, il ne s'agissait

1. Georges Duby, *Le Moyen-Âge*, Hachette, 1987, p. 61.

pas là d'une société reposant sur des principes d'élections, mais de filiation pour assurer la pérennité de la civilisation (bien qu'il existât déjà des assemblées villageoises ou paroissiales et des assemblées de grands, et ce depuis des temps reculés).

Considérons enfin que nous avons en face de nous une société très croyante, qui vit dans la peur de la damnation éternelle et l'espoir du salut, ce qui souvent limite les exactions, condamnées avec force par l'Église, bien que ne les empêchant pas toujours.

Bien sûr il faut relativiser. Le principe de l'hérédité royale est sérieusement remis en cause avec la fin des Carolingiens. En effet, le recul de l'autorité carolingienne, l'élection des Robertiens, princes extérieurs à la famille royale, les invasions extérieures, tout cela concourt à remettre en cause la dynastie, et le retour du principe de l'élection du souverain est comme la confirmation par les faits d'un affaiblissement de plus en plus chronique.

Rajoutons un recul du statut d'homme libre, causé par la volonté de s'attacher à la terre sous la protection du seigneur pour faire face aux incursions normandes, et les exemples ne manqueraient pas pour contredire ce que nous expliquions plus haut. Car en cette période de troubles, massacres, trahisons, séditions et félonies sont devenues monnaie courante. Mais dans la théorie souvent, et encore parfois dans la pratique, ce que nous disions demeure, malgré les troubles.

Enfin, avec l'apparition d'un nouvel élan de l'Église, à travers la réforme grégorienne (luttant contre la corruption des évêques et la « simonie », ² pour un recentrage de l'Église vers ses principales missions ecclésiales et une vie plus saine et austère des prélats), élan soutenu par un véritable renouveau français avec l'arrivée des Capétiens, nous allons assister à une réaffirmation de cette paix publique et de cet ordre sociétal dont nous parlions, et dont les plus fidèles garants étaient les libertés, si chères aux Francs.

Attardons-nous quelque peu sur la fameuse peur de l'an mil. Une légende tenace voudrait que les populations eussent été terrassées par la peur du millénaire et de l'apocalypse, et que l'Église

2. Cf. Glossaire p. 630.

en eût profité. Grossière erreur, de nombreuses personnes ignorant que nous approchions de l'an mil. Ensuite, aucun texte ne fait état d'une panique générale à travers l'Europe, et les rares documents, attestant des mouvements millénaristes dans certaines communautés rappellent également que la condamnation de Rome fut unanime contre ces élans d'une foi quasi hérétique.

En revanche la période des XI^e et XII^e siècles correspond effectivement à la réforme grégorienne et au développement du monachisme clunisien, à un renouveau. Donc il y a bien restructuration de l'Église et d'une certaine manière restructuration de la société, se traduisant par la centralisation des pouvoirs, qui passent des mains du châtelain à celles du duc. C'est dans cette période que vont évoluer nos premiers Capétiens, et ils en profiteront pleinement.

Quand nous parlons des paysans, il ne faudrait pas croire non plus qu'il s'agit là d'un peuple de serfs réduits en esclavage, car bien qu'une bonne partie de la société rurale de l'an mil soit composée de serfs, il n'est pas rare de trouver de nombreux hommes libres, propriétaires de leurs terres. Enfin, nous connaissons à partir de l'an mil, justement, une expansion des villes et d'une société bourgeoise et marchande. Quant aux serfs, leur sort réel est bien moins dur que ce qu'une certaine imagerie nous a transmis. Des travaux récents et novateurs ont prouvé que les exactions nobiliaires contre les paysans représentaient seulement quelques cas particuliers et localisés. D'ailleurs quel intérêt les nobles pouvaient-ils avoir à martyriser leur unique source de revenu ? De plus dès cette époque le servage tend à disparaître ou, du moins, à reculer.

Néanmoins, à l'époque des premiers Robertiens, les invasions vikings pousseront de nombreux hommes libres à choisir le servage. En effet, être attaché à la terre signifie protection assurée d'un seigneur, ce dont l'homme libre qui assure lui-même sa défense ne jouit pas. La perte de la liberté, en revanche, est synonyme pour les Francs de la perte du droit de vote aux assemblées paroissiales, et de la perte du droit au service militaire, grande marque distinctive et honorifique entre les serfs et les hommes libres. Pour que les Francs acceptent la perte de ces avantages, il fallait vraiment

que la situation soit gravissime, car l'on connaît l'amour des libertés que ce peuple d'origine germanique entretenait. Certains serfs, débarrassés des contraintes de l'homme libre, et protégés par le seigneur, devinrent malgré leur condition plus riches que bien des libres, preuve que la condition du servage est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, comme nous avons tenté de le montrer.

Ainsi, en 987, nous voyons une France féodale et pleine de particularismes, profondément religieuse bien qu'inégalement christianisée, notamment à cause de la survivance des traditions païennes dans de nombreuses régions, enfin une France structurée, mais dont l'autorité du roi est toute relative, voire inexistante au moment où commence notre récit, après les nombreuses renonciations des Carolingiens.

Ascendances robertiennes et carolingiennes

Aux Mérovingiens avaient succédé les Carolingiens, ceux-ci après de glorieux débuts s'enfoncèrent dans les luttes intestines et la mollesse, du moins c'est ce que la chronique nous a transmis. Du lézardement de l'empire de Charlemagne jusqu'à son partage final en 843 par ses petits fils à Verdun, allaient sortir trois États, le Saint-Empire romain germanique (*Francia Orientalis*), la Lotharingie, et la France (*Francia Occidentalis*). L'on ne peut pas non plus dire que la France soit née d'une seule pièce de la mort de Charlemagne, nous dirons donc que c'est la France moderne qui peu à peu, sur plusieurs siècles, est sortie de ces ruines (bien sûr ne prenons pas l'expression au pied de la lettre, car la France des Carolingiens est déjà un pays relativement prospère et disposant de solides fondations institutionnelles). Cela sera le travail des Capétiens, mais avant que ceux-ci n'arrivent au pouvoir, il nous faut parler de leurs ancêtres, les Robertiens.

Robert le Fort fut le premier de ces précurseurs, il sortait pour ainsi dire du néant, on ne sait pas précisément qui étaient ses parents, certains en firent un fils de boucher de Rouen, boucher lui-même dans ses premières années, d'autres lui donnèrent, ce

qui est plus vraisemblable, des origines de la plus haute noblesse franque de *Francia Orientalis*, fils du Saxon Witukin.

Il deviendra rapidement une figure incontournable de son temps, étant par excellence « l'*homo novus* » qui, parti de rien, était devenu l'homme fort de l'État. Si nous accréditons la thèse saxonne, il est vraisemblable que Robert soit arrivé en France après 822, à la mort de son père, pour se réfugier chez un cousin, suite à des difficultés dans la gestion de la succession paternelle.

Depuis la mort de Charlemagne, l'Occident devait faire face aux nombreuses incursions des pirates vikings, dont les navires remontaient le cours des fleuves, semant la désolation sur leur passage, pillant les villes, détruisant les campagnes, massacrant les moines réfugiés dans des monastères qui désormais n'étaient plus ces havres de paix au milieu du chaos. Certaines troupes de ces hommes du Nord remontèrent jusqu'en Bourgogne, après avoir ravagé Paris et la Normandie. D'autres semant la misère le long de la Loire et de la Garonne, il n'y avait plus de sécurité le long des axes fluviaux. Il devint alors préférable, pour les Francs, de devenir des serfs afin de s'attacher à la terre du seigneur, terrible extrémité pour ce peuple jadis fier de ses libertés, et dont la plus haute distinction était de faire son service militaire chaque année en mars, nous l'avons dit.

Au milieu de cette désolation, le pouvoir royal se décomposait, laissant peu à peu la place à ce qui deviendrait la féodalité. Les comtes et les ducs autrefois nommés par le roi devinrent héréditaires et totalement maîtres de leurs territoires. Mais pour en revenir aux Vikings, nous pourrions croire que même si le pouvoir était impuissant, les grands nobles pouvaient combattre les envahisseurs : il n'en fut rien. Au lieu de se réunir sous la bannière du monarque dans une lutte commune, les maîtres des domaines qui formaient la France préféraient bien souvent payer le départ des Vikings plutôt que de les repousser par la force, ce qui encouragea la venue d'autres flottes de drakkars, avec à leur bord des hommes attirés par la possibilité de se tailler des territoires et de récupérer de l'or sur le dos de ce pays alors le plus riche d'Europe avec l'Italie. Ainsi,

progressivement, ces hordes s'installèrent dans certaines régions en maîtres, ou pillèrent les campagnes tout en restant en France.

C'est dans cette situation de fin d'un monde que Robert le Fort allait apparaître. Il s'illustra d'abord en combattant les Vikings avec ardeur et succès, fait assez rare pour être noté, puis devint l'un des lieutenants de Charles le Chauve. Il fut chargé par celui-ci de réprimer une révolte bretonne, ce qu'il fit avec réussite après avoir reçu le comté d'Anjou à charge. « Abbé laïc », ³ responsable de la région angevine, ce serviteur fidèle du roi carolingien n'hésita pas à intervenir aux côtés de son suzerain lorsque ce dernier fut attaqué par son fils Louis le Bègue, prince impatient de régner. Victorieux dans la guerre civile, victorieux contre les Bretons, victorieux encore contre les Normands qu'il repoussa partout. Robert faisait figure de héros et d'homme providentiel, mais aussi de grand seigneur, incontournable de par sa puissance territoriale en Anjou et autour de nombreuses abbayes.

Aussi, en 858, Robert se révolta contre Charles le Chauve, préférant les services de Louis le Germanique, et s'estimant trahi par son souverain, qui voulait lui substituer en Bretagne son fils Louis le Bègue avec qui il s'était réconcilié depuis peu. Finalement, la révolte fut de courte durée : Robert ne se sentant sans doute pas suivi par d'autres barons préféra rentrer dans le rang en 861. Il était temps, il n'allait pas tarder à mourir, autant périr dans l'honneur que vassal félon (même si la trahison contre le roi était monnaie courante à cette époque).

Illustrant tout à fait le réalisme qui allait être celui des Capétiens, il engagea des mercenaires normands dans son entreprise, nous étions alors en 862. Attaquant une nouvelle fois les hommes du Nord, ce premier Capétien mourut en héros d'épopée, tombant l'épée à la main, sous les flèches des Vikings, devant les portes de l'église de Brissarthe sur les bords de la Sarthe à quelques dizaines de kilomètres d'Angers, lors de l'une des multiples opérations qu'il mena contre ces envahisseurs scandinaves et païens.

3. Cf. Glossaire p. 627.

Robert laissait deux fils, Eudes et Robert (appelé également Raoul). Les deux enfants, trop jeunes pour s'occuper du domaine paternel, furent placés sous la tutelle d'Hugues l'Abbé, marquis de Neustrie, neveu par alliance de Louis le Pieux possesseur de nombreux domaines ecclésiastiques. Charles le Chauve, en plaçant son cousin germain à la tête du patrimoine robertien, s'assurait d'une base solide pour tenir son pouvoir. Homme d'intrigues, mais ne manquant ni de courage ni de sens de l'honneur, Hugues administra parfaitement l'important domaine placé sous son autorité et contint les Normands jusqu'à sa mort en 886, tenant bon de la fin du règne de Charles le Chauve jusqu'à Charles le Gros, en passant par les deux monarques Carloman et Louis III, qui avaient administré le royaume ensemble.

À la mort du tuteur, le fils aîné Eudes, comte de Paris, qui ne manquait pas du courage du père, et disposait en plus de l'intelligence politique supérieure qui manquait à Robert (ce qui ne veut pas dire que celui-ci en était totalement dépourvu), reçut de Charles le Gros tous les domaines de feu son père Robert le Fort, devenant ainsi le plus grand seigneur entre Loire et Seine, c'est-à-dire au cœur du monde franc. Seul le commandement breton de Robert échappa à Eudes.

Eudes régnait donc sur la majeure partie du patrimoine paternel et, dans cette France en proie au désordre, un homme tel que ce comte de Paris était inespéré. Non pas que le royaume franc manquât alors de chefs valeureux et habiles, mais il était le seul capable de suppléer à la mollesse du pouvoir de par sa valeur personnelle.

À peine arrivé au pouvoir comtal, Eudes dut subir l'assaut des Normands qui, remontant la Seine, tentèrent d'attaquer Paris. Averti à temps, il se replia sur sa capitale et en organisa la défense avec les autorités locales, c'est-à-dire Robert son cadet et l'évêque Gozlin. Pendant que les Parisiens se préparaient, une petite troupe fut envoyée sur Pontoise afin de retenir les assaillants aussi longtemps qu'il serait possible. Profitant de ce répit, les fortifications étaient renforcées et les monastères extérieurs de la ville évacués

(Paris se limitait alors à l'Île-de-la-Cité). Après avoir pataugé plusieurs mois devant Pontoise, les Vikings arrivèrent enfin devant les murs de Paris. Les chroniqueurs de l'époque estiment à 40 000 le nombre de combattants (chiffre sans doute exagéré), armée formidable, qui laissait présager d'une bataille terrible entre païens et chrétiens. Prendre ou ne pas prendre Paris serait fondamental pour la suite des opérations normandes. Une fois encore dans son histoire, la Cité jouait le rôle de bouchon, si elle cédait, c'était toute l'Île-de-France, la Champagne et la Bourgogne qui s'ouvraient aux incursions barbares, ainsi l'avenir d'une bonne partie de la France pesait sur les épaules des Parisiens et de leur comte, Eudes.

Le chef des envahisseurs, Sigfrid, tenta de rentrer en négociations avec Gozlin, mais celui-ci refusa d'ouvrir ses portes, estimant que lui et Eudes n'avaient pas le droit de rendre sans combattre une ville dont ils avaient reçu la charge de l'empereur Charles le Gros. Dès le lendemain les Normands passèrent à l'assaut. Furieuse et irrésistible, telle devait être l'attaque, mais Sigfrid fit alors l'amère découverte que, face à des nobles francs déterminés, soutenus par la population et les lourds remparts de Paris, il ne pouvait rien. De mois en mois, les stratagèmes astucieux succédèrent aux assauts téméraires, chaque fois laissant un peu plus de morts sur le terrain, et renforçant la position de Paris dans un sentiment d'invulnérabilité. D'autant plus que, entre chaque assaut, les défenseurs, admirablement commandés par Eudes et Gozlin, édifiaient de nouvelles défenses. Les Vikings se vengeaient de leurs échecs en détruisant les campagnes alentour, mais rien n'y faisait pour Paris. Une fois, néanmoins, le sort faillit être défavorable aux Parisiens, qui risquèrent de perdre une partie de leurs fortifications, mais ils s'en réemparèrent la nuit venue. Le siège durait depuis longtemps déjà et des négociations s'engagèrent, sans lendemain.

Mais le destin sembla finalement sourire aux défenseurs qui commençaient à s'épuiser.

Charles le Gros arriva devant les murs de Paris avec une armée de secours venue de Germanie. Cependant, au lieu de repousser les